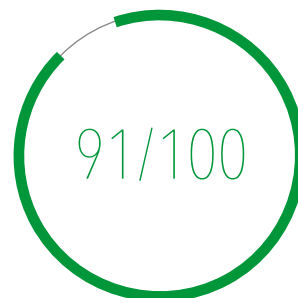


Depuis 2023 Technisem fait partie d'une UES, les effectifs pris en compte pour le calcul de l'index sont donc bien plus importants. Les chiffres sont plus parlants que les années précédentes et reflètent mieux la réalité.

SCORE TOTAL SUR 100 POUR L'ANNÉE 2023

SCORE FINAL
RETENU PAR
L'INDEX



INDEX SUR L'ANNÉE 2023



1/ ÉCART DE RÉMUNÉRATION H/F PAR CSP*

31/40

SCORE TECHNISEM

* CSP : Catégorie Socio Professionnelle, sur 117 salariés (tous statuts confondus, PDG inclus) en faveur des femmes

2/ ÉCART DE RÉPARTITION DES AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES H/F

35/35

SCORE TECHNISEM

3/ AUGMENTATION SUITE AU RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ*

15/15

SCORE TECHNISEM

Deux salariées ont bénéficié d'une augmentation de salaire pendant ou à leur retour de congé maternité.

4/ LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS*

10/10

SCORE TECHNISEM

*6 femmes / 4 hommes